



LICENCE
ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE
PRODUCTION BIOLOGIQUE

L'organisme de contrôle ECOCERT France SAS, agréé et accrédité pour la certification de produits agricoles et alimentaires issus du mode de production biologique atteste que l'opérateur :

SAS MARIE DE LIVINHAC
ZI DU CENTRE
BP30
12300 Decazeville

s'est engagé à respecter les règles de production biologique définies par le RCE 834/2007.
Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer
à importer ou à distribuer des produits conformes au mode de production biologique.

Seul il ne permet pas la commercialisation de produits ou la facturation de prestation de service
avec référence au mode de production biologique.

Il doit être accompagné d'un certificat listant les produits conformes
et/ou d'une attestation listant les process conformes.

LICENCE N° 353 460T
Fait le 24/02/2011
Date de fin de validité : 31/12/2012

Le Responsable de Certification, Jérôme VIEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Viel", written over a horizontal line.